

## La représentation de la nature chez Gabrielle Roy. À propos de la pensée écologique dans *Cet été qui chantait*

Jean Boris Tenfack MELAGHO  
Université de Dschang - Cameroun  
bmelagho@yahoo.fr

### Résumé

La pensée écologique, perçue entre autres comme l'éthique environnementaliste, occupe une place importante dans les productions intellectuelles actuelles aussi bien en France que dans l'espace anglo-saxon. Elle émerge de la volonté d'inscrire la responsabilité environnementale au centre des préoccupations de l'Homme dans une époque où des projets écocides prennent de l'envergure. Chez Gabrielle Roy, la pensée écologique représente la matière de composition de *Cet été qui chantait*, ce par quoi cette fiction romanesque rend possible l'intérêt pour la préservation de l'environnement naturel de cette écrivaine canadienne. En interrogeant la manière dont cette dernière peint l'interaction entre humain et non humain sous le prisme de l'écocritique enrichi de la écopoétique, les analyses menées dans cet article relèvent d'abord les processus relatifs à l'entreprise écologique, ensuite, elles décrivent les mécanismes d'esthétisation de la préoccupation de l'auteure avant finalement de constater que son intention est de se faire passer pour une véritable amie de la nature ; une véritable activiste écologique.

**Mots-clés :** récit, pensée écologique, environnement naturel, pollution.

### Introduction

Née en mars 1909, Gabrielle Roy représente une figure majeure de la littérature canadienne. Sa notoriété est relative à ses différentes distinctions et à la richesse de son répertoire littéraire. Lauréat du prix Fémina pour son roman *Bonheur d'occasion*, cette native de Saint-Boniface aura été l'auteure de plusieurs œuvres littéraires dont certaines ont paru à titre posthume. Avec *Cet été qui chantait*, la romancière inscrit sa pensée dans le courant

Date de réception : 30/10/2023

Date de publication : 01/12/2023

écologique qui se consacre à la problématique de la préservation de la nature. Il s'agit en effet d'une fiction romanesque composite dont nombre de récits se centrent exclusivement sur la nécessité d'une connexion avec le non-humain. C'est la preuve que cette œuvre de Roy « a à voir [...] avec les relations quotidiennes entre humains et non humains<sup>1</sup>. » Si comme le préconise dans l'extrême contemporain Timoty Morton – la littérature est au service du « penser écologique<sup>2</sup> » – notre texte d'étude, paru dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup>, rétrospectivement, fait déjà la part belle à une éthique environnementaliste ; cette éthique qui repose en quelque sorte sur une vision humaniste de l'environnement naturel. Tel que ce roman se présente à la lecture, il apparaît comme une illustration du texte environnemental [où] l'environnement non humain est évoqué comme acteur à part entière et non seulement comme cadre de l'expérience humaine ; [où] les préoccupations environnementales se rangent légitimement à côté des préoccupations humaines ; [où] la responsabilité environnementale fait partie de l'orientation éthique du texte ; [où] le texte suggère l'idée de la nature comme processus et non pas seulement comme cadre fixe de l'activité humaine<sup>3</sup>.

Sous le prisme de ces faisceaux thématiques de la pensée écologique, l'on assiste, et de manière éclatante, à la rupture du radicalisme de l'anthropocentrisme dans l'univers de la création littéraire. Laquelle rupture le but est la reconsidération et la réévaluation de la relation avec l'environnement naturel. Ainsi, comment Gabrielle Roy peint-elle l'interaction entre humain et non humain ? Autrement dit comment met-elle en scène les personnages dans leur rapport avec leur milieu naturel ? Au regard de cette interrogation, l'on présume que la romancière déploie au sein de l'édifice fictionnel des processus et des procédés vecteurs de lutte contre des projets écocides. Loin de restreindre la réflexion au portrait de la crise écologique comme l'a fait Richard Chadbourne dans son article intitulé « L'écologie dans l'œuvre de Gabrielle Roy », nous nous servons de l'écocritique (incluant l'écopoétique) en tant qu'outil d'analyse du « rapport

---

<sup>1</sup> MORTON, Timoty, *La Pensée écologique*, traduit de l'anglais par Cécile WAJSBROT, Paris, Zulma Essais, 2019, p.13.

<sup>2</sup> MORTON, Timoty, *La Pensée écologique*, traduit de l'anglais par Cécile WAJSBROT, *Id.*

<sup>3</sup> BLANC Nathalie, PUGHE Thomas et CHATIER Denis, « Littérature et écologie : Vers une écopoétique », in *Écologie et Politique*, vol. 2, n°36, (2008), p.3.

entre la littérature et l'environnement<sup>4</sup>. » Puisque dans son exercice cette approche méthodologique « problématise l'activité littéraire dans la perspective des rapports qu'entretiennent les êtres humains avec la nature<sup>5</sup> [...] » l'on va d'entrer de jeu mettre en lumière les processus textuels qui se rapportent au déploiement de la pensée écologique sur un plan purement thématique. Une fois cela fait, l'effort sera celui de rendre compte des mécanismes d'esthétisation de l'environnement naturel en relation avec les personnages. À ce propos, la tâche sera celle de voir comment, à la lumière de l'interaction avec les personnages, la romancière propose les particularités de l'environnement naturel dans une version poétisée et donc romancée. Enfin, pour clore l'étude, il s'agira de voir en quoi, à travers l'écriture de *Cet été qui chantait*, Gabrielle Roy acquiert sa marque d'activiste écologique.

### **1. Des processus écologiques entrepris**

Sur un plan structural, notre roman d'étude se constitue de faits liés à des processus écologiques que nous estimons être des actes et des attitudes comportementales qui visent à la conservation et à la préservation des espèces naturelles. À ce titre, l'organisation des actants, les faits qu'ils accomplissent s'organisent visiblement sur la consolidation des rapports harmonieux avec la nature mais aussi et particulièrement, sur la nécessité de l'existence et de la pérennité de certaines de ses composantes. La romancière étoffe ici son texte de processus renvoyant à l'éthique environnementaliste pour rendre lisible l'expérience estivale de ses personnages avec les animaux, la forêt, les plantes, le fleuve... D'une telle configuration du roman, se dessinent à grande échelle la préservation et la création des espèces non humaines.

#### **1.1. La préservation des plantes et des animaux**

Fondée ici sur l'harmonie des rapports entre l'homme et son environnement naturel<sup>6</sup>, la pensée écologique se revendique nécessairement des

<sup>4</sup> GLOTFELTY Cheryl et FROMM Harold (dir.), "introduction", in *The Ecocriticism Reader: Landmarks in Literary Ecology*, Athens/London, Georgia University Press, 1996, p. xv-xxxvii., repris par POSTHUMUS, Stéphanie, « Écocritique et ecocriticism. Repenser le personnage écologique », in VADEAN Mirella et SYLVAIN David (dir.), *La pensée écologique et l'espace littéraire, Figura*, n°36, (2014), p.16.

<sup>5</sup> VIGNOLA, Gabriel, «Écocritique, écosémiotique et représentation du monde en littérature» in *Cygne noir*, n°5, (2017), p.11, en ligne, <http://doi.org/10.7202/1089937ar>.

<sup>6</sup> La pensée écologique dans sa conception globale ne se restreint pas à la nature ; elle s'étend par exemple à l'environnement humain, c'est-à-dire en quelque sorte à nous et à  
Date de réception : 30/10/2023 Date de publication : 01/12/2023

entreprises socioculturelles liées à la nécessité formelle de la préservation des espèces non humaines. Elle est à adosser particulièrement à « [...] une critique, à l'éventail assez large, de l'anthropocentrisme<sup>7</sup> [...] » à la crainte donc de l'extinction ou du périssement de ces espèces, à leur régénération qui sera notamment indispensable à l'équilibre écosystémique. Gabrielle Roy en est consciente puisqu'elle tâche de construire son récit à partir d'attitudes et de sentiments pro-environnementaux. Pour tout dire, c'est la pensée écologique qui transpire de la condition existentielle de certains de ses personnages. Dans leurs relations avec les plantes et les animaux, ces personnages manifestent des attitudes révélatrices de leur souci de préservation de ces différents organismes vivants tant et si bien qu'on peut leur coller l'étiquette de personnages *écophiles*. Dans les premières lignes du récit consacré à la visite de la grenouille « Monsieur Toung » (nous y reviendrons), la narratrice et Berthe sont séduites par la beauté des « fleurs sauvages<sup>8</sup> », mais soucieuses de leur pérennité et de leur préciosité, elles se réservent de les anéantir par deux pratiques écologiques remarquables ; celle d'en épargner les racines et de les dépouiller prudemment pour des besoins de décoration :

Autre surprise encore : tout le long de ce chemin de fer abondent les fleurs sauvages. C'est qu'une fois habituées au souffle de la locomotive et à la pauvreté du sol, elles ont trouvé ici des avantages rares : par exemple de n'être jamais broutées ni non plus souvent cueillies. Il y a pour ainsi dire que Berte et moi à en prendre. Mais nous sommes toujours raisonnables, Berte et moi. Nous veillons à ne pas arracher les racines et jamais ne prenons plus de fleurs que pour en faire chacune un bouquet<sup>9</sup>.

Au-delà des pratiques écologiques entreprises dans ce passage, l'environnement naturel est doté de fleurs dont la préservation concourra en effet à la pérennité de l'épanouissement de l'Homme : autant les fleurs sont à l'abri de l'extinction dans leur dépouillement, autant l'Homme dispose de quoi embellir dans son biotope social. Comme ces fleurs, ce sont aussi des

---

notre semblable. Confer MORTON, Timoty, *La Pensée écologique*, traduit de l'anglais par Cécile WAJSBROT, *Op.cit.*

<sup>7</sup> BOURG Dominique et PAPAUX Alain (dir.), Dictionnaire de la pensée, Paris, Presse Universitaire de France, 2015, repris par MAZEL, Ivan, *Habitation écologique et dispersion bâtie : les "habitats alternatifs" comme expérimentations pour es transitions socioécologiques en territoires de moyenne montagne. Architecture, aménagement de l'espace*, thèse de doctorat, Université de Grenoble, 2017, p.25, en ligne <http://theses.hal.science> »

<sup>8</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, Montréal, Stanké, 1979, p.11.

<sup>9</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, pp.11-12.

Date de réception : 30/10/2023

Date de publication : 01/12/2023

animaux, en l'occurrence, les oiseaux, qui font l'objet de la sympathie de la narratrice en tant que composantes de son environnement naturel. Cette sympathie relève ici non pas d'une action entreprise mais d'un sentiment écologique qui est à la vérité le témoignage irréfutable de l'idée de voir et de savoir l'animal à l'abri d'un quelconque mal. L'illustration de cela apparaît de la relation que cette narratrice entretient avec la corneille, oiseau qu'elle appelle affectueusement « Jeannot<sup>10</sup> » (nous y reviendrons). L'intérêt qu'elle voue à cet oiseau lui permet d'affirmer celui de la race des geais gloutons : elle est traversée par un tourment notoire à l'idée d'un soupçon d'indigestion chez ces oiseaux :

Mais à leur tour, l'été suivant, les geais bleus se virent devancés. Les gros-becs jaunes, moins fine bouche, c'est le cas de le dire, que les geais gloutons, arrivèrent tôt un matin de juillet, et une, deux, trois, eurent nettoyé le cerisier de ses petits fruits encore verts. Peut-être en ont-ils attrapé une indigestion. Grand bien leur en fasse<sup>11</sup> !

Le souhait d'humanité que proclame la narratrice à l'endroit des oiseaux qui risquent une indigestion se pose et s'impose comme une marque de souci de préservation de cette espèce non humaine. Il matérialise par ailleurs cette opinion salvatrice qui anime l'esprit de cette narratrice dans son rapport aux oiseaux de son environnement naturel. Elle est encore dévastée par le tourment dans ce scénario vécu où monsieur Simon semble s'en être pris violemment aux oiseaux :

Il en vint à s'embusquer dans sa haie de lilas, son fusil chargé à la main.

Un après-midi, à travers le bruissement des feuillages, je crus entendre un coup de feu provenant du jardin voisin. Je fus bien inquiète pendant quelques minutes. Mais bientôt [...] arrivait Jeannot. Il arrivait d'ailleurs de la direction opposée à celle du jardin dangereux<sup>12</sup>

Ainsi, en tant qu'amie de Jeannot, admiratrice de cet oiseau, tout se passe comme s'il incombe à la narratrice le devoir écologique de se muer en agent conseillère et protectrice de cet animal. En effet, dans son récit, elle fait émerger sa volonté de protection de cet animal à travers notamment des mesures salvatrices. Ainsi, du tourment aux conseils de survie, cette

---

<sup>10</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Op.cit.*, p.43.

<sup>11</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.41.

<sup>12</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.46.

narratrice se veut un être fictif au service de l'épanouissement de son oiseau. Ses pensées, ses sentiments et ses intentions, dans leur expression, sont teintés d'un animalisme patent :

Mais hélas ! Jeannot vieillissait. Il devenait moins prompt à se tirer des mauvais pas. Plus d'une fois déjà j'avais entendu une balle siffler dangereusement près de lui lorsqu'en passant il s'arrêtait prendre une bouchée chez monsieur Simon. Je lui avais dit de se méfier, que le malheur lui viendrait de ce côté-là. Mais il ne prenait pas volontiers conseil des humains. Ni non plus d'ailleurs de sa tribu. C'était un solitaire<sup>13</sup>.

Dans ce passage, la relation que la narratrice entretient avec l'oiseau est intense et profonde pour qu'elle en soit réellement la défenseuse et la conseillère. Il y découle une sorte d'idéologie animaliste (pensée en faveur de l'animal) qui vient par ailleurs mettre en mal le braconnage des sociétés enclines à l'exploitation suicidaire de l'environnement naturel. Pour la narratrice, il importe de voir en l'oiseau, un être vivant destiné à vivre et à s'épanouir dans un milieu où, en outre, des plantes apparaissent de certaines actions humaines.

## **1.2. La création d'espèces végétales**

La représentation de la nature à laquelle l'on assiste dans le roman de Roy est axée sur un autre processus écologique qui consiste à donner vie à des espèces végétales à partir des actions désintéressées pourtant propices à l'enrichissement de la flore environnementale. En effet, l'intérêt pour les plantes, notamment à leur présence, semble avoir cristallisé le désir de la romancière à procéder à l'insertion dans son récit de séquences éclairant sur l'origine de l'apparition de nouvelles espèces végétales. Le texte, dans un sens global, tend à être un espace végétal ; un espace fertile où poussent et fleurissent des plantes et ce, au bonheur de la narratrice qui a la tâche de le rapporter. Dans l'extrait qui va suivre, c'est de l'action de la vache de monsieur Émile dans sa gatte que naît la plante kalmia. En soumettant cet animal à une pénitence pour quelques jours dans la gatte, il ne se doutait pas qu'il accomplissait un geste riche de conséquence. Car la vache Rouquette en un rien de temps arracha le chiendent qui étouffait là toutes plantent. Ensuite, s'ennuyant toute seule, elle se prit à tourner, tourner sur elle-même, cent fois, mille fois. Elle creusa bien davantage sous ses sabots les trous du sol, et partout y répandit de sa bouse.

---

<sup>13</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Op.cit.*, p.53.

Ainsi se prépara le miracle du printemps suivant.

Alors, dans la gatte désolée, trouée comme une vieille écumoire, apparut une plante par ici jusqu'alors inconnue. Sur chaque bosse à peu près à sec du terrain boueux, elle fleurit en rosse touffes de fines corolles du rose merveilleux de certains couchants dans les campagnes. On aurait dit l'ancêtre modeste du glorieux laurier-rose. C'était le kalmia, ainsi nommé par Linné [...] Recouverte de vieux rose, la gatte prit un aspect jeune et gai<sup>14</sup>.

Comme on peut le lire, la gatte de monsieur Émile est le site d'éclosion d'une espèce végétale nommée le « kalmia ». L'acte écologique qu'illustre la création de cette plante est apprécié et honoré par la narratrice qui parle à juste titre de « miracle du printemps » et qui qualifie par ailleurs l'espèce végétale en question par « gracieuse fleur<sup>15</sup> ». En raison du décor floral et fleuri, la gatte s'offre une apparence d'humeur enjouée. La preuve que la plante est une ressource pouvant servir à l'embellissement d'un espace comme celui de la gatte de monsieur Émile. À la différence de cette première expérience de création d'espèce végétale, la seconde (et la dernière) inspire à la narratrice l'idée de restituer la chronologie des plantes dans le prolongement de ses commentaires. Dans la scène illustrative, ces plantes voient le jour successivement à la suite de la création d'une mare d'eau :

Or, avant d'être un trou, cet endroit, curieusement, avait été une petite élévation caillouteuse. Mon voisin Aimé commença, il y a quelques années, à y prendre du gravier pour les besoins de la voirie ou pour son propre usage. A la longue, il en résulta ce creux qu'emplissait au printemps l'eau de la fonte des neiges et des fortes pluies. [...] Ainsi, peu à peu, se forma autour de l'eau une bordure de fleurs. Les premières à venir furent [...] les lysimaques [qui] furent assez abondantes pour ceinturer en entier l'eau d'une frange de fines fleurs du jaune le plus délicat. L'année suivante apparurent les iris. [...] Mais avant [...] devaient être arrivés les roseaux, puisqu'ils étaient déjà une bonne centaine à faire le rand tour, un peu clairsemés à certains endroits, à d'autres tout enchevêtrés<sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Op.cit.*, pp.28-29.

<sup>15</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.29.

<sup>16</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, pp. 65-66-67.

À l'observation, les espèces végétales en provenance de l'action humaine sont évoquées de manière à jouir du plaisir de leur embellissement. La narratrice semble être une botaniste pour parvenir à nommer proprement toutes ces différentes races de fleurs. En les reliant au miroir de l'eau qui « réfléchissait tout avec une parfaite fidélité<sup>17</sup> », Gabrielle Roy confère à son texte sa dimension paradisiaque en signe de sa parfaite symbiose avec l'environnement naturel. L'espèce végétale acquiert ainsi une fonction esthétique autant pour le texte où elle est convoquée que la pensée écologique elle-même. Elle représente à ce titre un facteur de décoration dans l'organisation de la narration et dans la conception de notre environnement.

Au final, sur un plan thématique, *Cet été qui chantait* s'organise dans une certaine mesure autour de discours consacrés au déploiement de processus écologiques qui mettent bien en relation des personnages à leur milieu naturel. Que ce soit la préservation ou la création d'espèces non humaines, on voit bien que le projet est celui d'investir une conception bienfaitrice de la nature et de ses composantes que sont pour le cas d'espèce l'animal et la plante. Cependant, relevant de la fiction, notre roman d'étude ne peut se prévaloir d'appartenir au registre du *nature writing* (littéralement écrire la nature) réservé plutôt formellement aux essais politique et philosophique du point de vue de Lawrence Buell<sup>18</sup>. En effet, nous avons affaire à une version romancée de la pensée écologique qui nous conduit à nous interroger dès lors sur « les liens entre conscience environnementale et esthétique littéraire<sup>19</sup>. »

## **2. Des procédés esthétisants de la pensée écologique**

En se fondant sur la pensée de Neil Verden pour souligner la place d'une approche poétique du texte environnementaliste, Anaïs Boulard parvient à la conclusion que « la littérature peut s'investir dans le domaine de l'écologie afin d'y apporter le pouvoir créatif et poétique nécessaire au surpassement

---

<sup>17</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Op.cit.*, p.66.

<sup>18</sup> Lire à ce propos BUELL Lawrence, *The Environmental Imagination : Thoreau. Nature Writing, and the formation of American Culture*, Cambridge, the Belknap Press of Harvard University Press, 1995, repris par VIGNOLA, Gabriel, « Écocritique, écosémiotique et représentation du monde en littérature », *Op.cit.*, p.13.

<sup>19</sup> BLANC Nathalie, PUGHE Thomas et CHATIER Denis, « Littérature et écologie : Vers une écopoétique », *Op.cit.*



de l'inquiétude qu'il génère<sup>20</sup>. » La littérature peut donc avoir un impact dans la représentation du milieu naturel en relation avec l'Homme étant donné qu'elle ne peut se départir de ses principes de littéarité. C'est le lieu pour elle de mettre en activité son arsenal de procédés d'esthétisation pour en illustrer la marque de sa prise en charge. En raison de cette possibilité de transfiguration poétique de l'environnement naturel par le texte littéraire, en se situant dans le sillage de l'écocritique, il devient légitime d'examiner les procédés d'anthropomorphisation et de musicalisation auxquels a recours Gabrielle Roy dans son roman.

### **2.1. De l'anthropomorphisation de composantes naturelles**

Ce premier procédé d'esthétisation dans la représentation de la pensée écologique émerge de l'attribution de la physionomie humaine et de l'éthographie à des composantes naturelles que sont les plantes et les animaux. Si cela peut se rapporter au réalisme de la textualisation de ces composantes, l'on peut estimer chez l'auteure une attention profonde à la nature. Cependant, compte tenu de sa fréquence d'emploi, le procédé d'anthropomorphisation fait bien office de la dimension humaine que revêt la pensée de l'auteure quant à son rapport avec l'environnement naturel. Le regard qu'elle pose sur l'oiseau par le biais de sa narratrice lui permet de forger une écriture poétique du cerisier où notamment viennent se nourrir fréquemment les oiseaux évoqués dans son texte. Par sa force de création, elle sort de l'ordinaire et projette l'image d'un arbre à l'apparence d'une femme à travers le procédé de comparaison : « sous le vent fou lui rabattant son feuillage en avant comme sur un visage, il fait penser à une femme, chevelure répandue, qui la secoue avec des gestes enjoués de la tête<sup>21</sup> ». L'anthropomorphisation de l'arbre prend forme avec les lexies « visage », « femme », « chevelure » et « tête » et s'accentue avec celle de « jumeaux » employé justement par la narratrice pour parler de deux « trembles » de Grande-Pointe dont la ressemblance s'étend à la « hauteur », à l'épaisseur du corps en passant par « la distribution du feuillage<sup>22</sup> ». Au sujet des animaux, le fort déploiement de marques d'anthropomorphisation, comme on entend

---

<sup>20</sup> BOULARD, Anaïs, « La pensée écologique en littérature. De l'imagerie à l'imaginaire de la crise environnementale », VADEAN Mirella et SYLVAIN David (dirs), *La pensée écologique et l'espace littéraire, Figura* n°36, (2014), p.40.

<sup>21</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait, Op.cit.*, pp.39-40.

<sup>22</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait, Ibid.*, p.105.

le montrer, tend à ériger *Cet été qui chantait* en un « récit-zocentré<sup>23</sup> », un récit qui se caractérise par des techniques d'écriture focalisées sur la visibilité de l'animal. En consacrant ici son récit à cette espèce non humaine à partir des procédés d'anthropomorphisation, la romancière s'intéresse à restituer la parole (point de vue) et la pensée des animaux dans des scènes qui les mettent en relation avec certains de ses personnages. De plus, elle les sort de l'anonymat par le fait de leur attribuer des noms avec lesquels ils évoluent le long de la diégèse. D'un autre point de vue, elle a recours à des images personnificatrices qui contribuent à consolider sa conception humaine de ces êtres non humains. Avec la faculté du langage entendue comme l'aptitude à s'exprimer à travers la parole humaine, la particularité énonciative dans *Cet été qui chantait* réside dans l'idée que la scénographie représente une interaction dialogale entre l'animal et le personnage de telle sorte que l'animal qui est originellement dépourvu de la faculté de langage et qui le plus souvent est objet du discours, passe pour sujet de discours comme l'illustre cet exemple où la narratrice dialogue avec des pluviers au sujet de leur présence dans son territoire où ils ne sont pas à l'abri de la menace :

- [...] mais pourquoi donc, leur demandai-je un jour, être venus vivre en un endroit aussi fréquenté ? N'auriez-vous pas pu trouver une cachette plus sûre ? Pourquoi ici ?
- Kill-dî... kill-dî, me répondit l'un. C'est cette petite eau reposante qui nous a attirés.
- Il doit s'en trouver ailleurs... mieux cachée, leur ai-je dit.
- Kill-dî... kill-dî... Nulle part il n'y en a d'aussi pure qu'ici, d'aussi jolie... Maintenant allez-vous-en loin d'ici !... d'ici...<sup>24</sup>

Cette séquence dialogale met bien en lumière la dimension humaine de la narratrice dans sa relation avec les animaux. Elle permet de constater, au-delà d'une connexion entre les composantes naturelles (oiseau et eau), de la parole originelle mimée de l'oiseau (Kill-dî... kill-dî), la construction d'une rationalité de l'agir de l'animal. En outre, l'extériorisation du fort intérieur des animaux à laquelle nous assistons à travers notamment la force de persuasion de la narratrice fait penser à l'idée que l'animal, en des situations particulières avec l'Homme, éprouve des émotions et développe des pensées

---

<sup>23</sup> MILCENT-LAWSON, Sophie, « Un tournant animal dans la fiction française contemporaine? » in *Pratiques*, 2019, pp.10, en ligne, <http://journals.openedition.org/pratiques/5835>

<sup>24</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Op.cit.*, p.71.

de nature à attirer la curiosité. Selon la narratrice, voici par exemple ce à quoi pensent les vaches d'Aimé lorsqu'elles l'aperçoivent sur le chemin qui mène à leur maître : « Ah bon ! C'est la dame du chalet, qui s'en va encore chez notre maître. Celle qui vient de la ville. Qui passe l'été par ici<sup>25</sup>. » Dans l'extrait suivant, la narratrice tente de traduire en langage humain la pensée de la grenouille Toung avec laquelle elle entretient une relation cordiale. Il est difficile pour l'animal de se faire à l'idée de se séparer de ses visiteurs. D'où : « Quelques « toung » plaisants, étirés, nous accompagnèrent, peut-être un peu tristes comme si, de l'eau sombre, on nous disait : - Revenez. Ne laissez pas passer trop de temps... La vie est courte<sup>26</sup>. » Nommée « Monsieur Toung<sup>27</sup> », cette grenouille, comme plusieurs autres animaux, est dotée d'étiquette poétique en raison de l'intimité et de la familiarité qui réglementent son rapport aux personnages. Outre Jeannot la corneille évoquée précédemment, l'on relève aussi « La trotteuse, une des trois vaches d'Aimé<sup>28</sup> », « Kildir » le pluvier<sup>29</sup>, sa petite chatte « Mouffette<sup>30</sup> », « la Grande-Minoune-Maigre [sa] longue chatte étirée<sup>31</sup> », « Tontine, la petite chienne de la maison<sup>32</sup> », les chevaux « Prince<sup>33</sup> » et « Flick<sup>34</sup> » appartenant respectivement à Aimé et à Adélarde Dufour et « Miquette, le berger allemand de Petit Claude<sup>35</sup> ». À ces noms s'ajoutent « Sire Malard et sa Dame<sup>36</sup> » étiquette poétique relevant de l'estime accordée aux malards par la narratrice tombée sous le charme lors de sa promenade en milieu forestier. Avec cette série d'appellations poétiques attribuées à l'animal, Gabrielle Roy peaufine davantage le champ existentiel de cette composante naturelle : si l'animal mérite d'être préservé, il mérite également de sortir de l'anonymat par des noms qui attesteront de cette volonté. Les images

<sup>25</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Op.cit.*, p.35.

<sup>26</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.20.

<sup>27</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.9.

<sup>28</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p. 59.

<sup>29</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.67.

<sup>30</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.79.

<sup>31</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.85.

<sup>32</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.88.

<sup>33</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.121.

<sup>34</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.121.

<sup>35</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.137.

<sup>36</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.201.

personnificatrices assimilent plutôt l'être animal à l'être humain en termes d'apparence et de morphologie. Elles montrent que l'univers humain est la référence absolue de la romancière quand il lui revient de peindre poétiquement l'animal. Dans les passages ci-après, « Un matin, à travers les grappes rouges, j'aperçus dans l'arbre d'éclatants uniformes bleu cobalt<sup>37</sup> », « On en était là, et la claire surface de l'eau [...], se donnait l'air d'un semblant de lac, lorsque arriva un beau matin, madame Libellule en robe d'un bleu tendre<sup>38</sup> [...] », « Vêtu de gris brun tout simple, [le merle] n'a pour parure que son plaisant gilet couleur rouille si bien ajusté<sup>39</sup> », la métaphore fait visiblement correspondre le costume ou alors le vestimentaire que l'on reconnaît à l'Homme à l'animal. Avec ce dernier passage, la corneille, par la puissance de son charme, passe pour jolie fille selon Wilbrod. « - Belles petites filles, va ! Belles petites corneilles ! Douces petites corneilles<sup>40</sup> ». En prenant pour belles filles les corneilles, le sujet parlant affiche ici une affection qui pourrait traduire la relation idyllique qui le lie aux oiseaux dont le chant se rapporte au procédé musical.

## 2.2. De la musicalisation dans l'écriture de composantes naturelles

Dès le paratexte, Gabrielle Roy oriente l'horizon d'attente du lecteur vers la musicalisation dans l'écriture de l'environnement naturel lorsqu'elle prend en compte un titre comme *Cet été qui chantait*. Si la saison estivale évoquée est mise en relief par le déterminant « cet », avec le prédicat « qui chantait », elle s'annonce comme une période égayée où notamment les composantes naturelles vivent en faisant entendre leur voix aux rythmes d'un concert de musique. Ainsi, du seuil au cœur du texte, la configuration du récit est portée par une esthétique musicale qui résulte de la caractérisation de diverses composantes naturelles. Sans doute, le besoin de préserver l'environnement naturel aurait conduit la romancière à s'inspirer du modèle musical. Il est question d'adapter à son texte le vocabulaire de la musique pour parvenir à évoquer pertinemment des entités qui relèvent du non humain évoluant avec ses personnages. L'« ouaouaron<sup>41</sup> » est l'animal dont la caractérisation emprunte à la musique. Représentant ce que vont visiter la narratrice et Berthe en milieu forestier, cette grenouille des eaux est peinte

---

<sup>37</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Op.cit.*, p.41.

<sup>38</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.67. La narratrice fait allusion aux geais.

<sup>39</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.169.

<sup>40</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.110.

<sup>41</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.11.

musicalement à partir de son appellation « Toung » qui, repris plusieurs fois, « Toung Toung Toung<sup>42</sup> » rappelle la résonnance du battement d'un tambour. On peut noter que ses visiteurs se plaisent à l'interpeller ainsi. En outre, la narratrice va plus loin et lui fait prendre la figure d'un artiste musicien quand elle rapporte la manière de parler de cet animal avec elle et Berthe : « Il nous parla en musique alors qu'il se trouvait tout près, et ainsi nous avons pu voir comment s'y prend un ouaouaron pour jouer de la guitare<sup>43</sup>. » Tel étant donc le cas, la narratrice peut finalement la considérer comme le « musicien de l'eau<sup>44</sup>. » Le procédé de musicalisation se dégage également de ce passage qui évoque le fleuve franchi par la narratrice et Berthe au moment de leur promenade : « L'heure de notre promenade coïncidait, comme nous le recherchons, avec celle de la haute marée. Le fleuve chante alors à pleins bords. Son chant soulève notre pas<sup>45</sup>. » Les personnages sont en parfaite communion avec le fleuve ; leur marche est rythmée par le son de cette composante naturelle – ce qui permet de comprendre en outre pourquoi la narratrice qualifie le bruit de ses vagues « de très doux<sup>46</sup>. » Plus loin, il est question pour cette narratrice de lier son cerisier à l'action du vent pour avoir l'image d'un musicien (le vent) jouant à la lyre (arbre) : « [...] L'arbre a une telle allure qu'on le compare toujours à quelque chose d'autre qu'à un arbre. Au repos, le vent y jouant en sourdine, c'est une lyre<sup>47</sup>. » Les éléments de la nature évoqués ici distillent une sonorité musicale qui ne passe pas inaperçue chez la narratrice en relation constante avec son environnement naturel. Cette attention minutieuse à ce qui se déroule autour d'elle, au bruit qu'elle entend du vent dans le feuillage lui permet d'évoquer la marque du rythme musical monotone sur son séjour estival en campagne : « Il y avait des accalmies. Alors, le vent se taisant, la musique des feuillages tombant d'un coup, on reprenait pied dans ce qu'on appelle le « réel » et il paraissait insuffisant, étroit, intolérable. Mais bientôt renaissait à pleine atmosphère la musique

---

<sup>42</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Op.cit.*, p.14.

<sup>43</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, pp.19-20.

<sup>44</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.201.

<sup>45</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.17.

<sup>46</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*,

<sup>47</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.39.

stéréophonique de ces journées d'été à la campagne<sup>48</sup>. » Le choix de l'esthétique musicale est résolument au service de l'expression d'un été vivant, un été où diverses composantes se constituent, au terme, en un orchestre de grande musique :

À la fin, se joignent tous les instruments pour reprendre ensemble le thème de l'été triomphant. Tout est paix ces jours-là, même si agitent, ploient et se démènent comme des musiciens sous le bâton du chef d'orchestre les créatures végétales, et jusqu'aux petites herbes au pied des arbres, prises elles aussi de folie, qui courent et courent sur place sans trouver le temps de se redresser. Alors, la rivière dans les saules perclus, le train au loin dans les pins, le ruisseau vif à la lisière du ravin, chacun raconte une mystérieuse et secrète entente.

Par ces jours de grande musique, mon cerisier de Pennsylvanie, silhouette agitée contre l'horizon du fleuve, en dégage à peine son chant mat<sup>49</sup>.

De nos analyses, l'esthétique musicale que mobilise Gabrielle Roy dans *Cet été qui chantait* pour mettre en jeu l'environnement naturel en relation avec ses personnages est un procédé subjectif qui trahit bien son intention de faire voir en la nature le lieu de l'émergence d'une sonorité agréable dont doit jouir l'Homme. La romancière invite ainsi à contempler la nature ; à écouter le bruit (la musique) du vent, de la marée et même des animaux par une force rhétorique qui nous conduit à concevoir son roman « comme une construction verbale que comme la représentation d'une réalité<sup>50</sup> » de la pensée écologique à laquelle elle est par ailleurs fortement liée.

### **3. Gabrielle Roy, une activiste écologique?**

Au terme de sa réflexion, Richard Chadbourne introduit la grande angoisse de Gabrielle Roy due à « la menace de guerre » et dont la conséquence logique serait « la destruction de l'environnement<sup>51</sup>. » D'un tel désenchantement de l'action de l'Homme sur son environnement naturel, l'on est appelé à considérer que la romancière est déterminée singulièrement par une vision écologique de l'existence humaine. Autrement dit, insensible à la menace de notre milieu de vie, Gabrielle Roy milite pour un mode de

---

<sup>48</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Op.cit.*, p.50.

<sup>49</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.51.

<sup>50</sup> TODOROV, Tzvetan, « La poétique structurale » in *Qu'est-ce que le structuralisme?* Paris, Seuil, (1973), p.99.

<sup>51</sup> CHADBOURNE, Richard, « L'écologie dans l'œuvre de Gabrielle Roy » in *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol.3, n°1, (1991), p.79.

vie sain et écologique. C'est à ce titre que *Cet été qui chantait* porte les marques du procès de la pollution en même temps que celles d'une harmonie avec la nature. La tâche de cette romancière est non seulement de dénoncer le danger des actions écocides sur l'environnement naturel mais aussi d'interpeller la conscience humaine sur la nécessité d'une conception éthique des composantes naturelles. Elle est donc partisane d'un environnement naturel sain favorable notamment à l'épanouissement de l'Homme.

### **3.1. Le procès de la pollution : l'environnement naturel en danger**

L'éthique environnementaliste passe sous la plume de Gabrielle Roy par le procès de la pollution. L'éloge des composantes naturelles partant, la nécessité de leur préservation telle qu'on l'aura perçue précédemment, est bien utile pour saisir la raison de la dénonciation du péril voire du périssement des composantes naturelles de la part de cette romancière. En effet, si les animaux et les plantes sont des espèces à protéger et à préserver, il faut sans doute militer contre tout acte écocide. Le projet d'écriture de Gabrielle Roy est ici propulsé par l'idée de montrer que la pollution, émanant de l'action de l'Homme, est un processus de dégradation et d'intoxication pouvant inciter à la révolte les amis de la nature. Cette forme de crise environnementale marque un tournant décisif dans l'élaboration de la pensée écologique en raison de la destruction inéluctable de la nature dont la conséquence immédiate est la rupture du pacte idyllique avec l'Homme. Richard Chadbourne parle de « fleuve dénaturé<sup>52</sup> » pour donner une image de l'état défectueux dans lequel se trouve le fleuve qu'avait visité la cousine Martine. Dans un échange avec la narratrice et Berthe, la cousine Martine déclare :

A Hochelaga, dit-elle, je n'étais pas tellement loin du fleuve. J'aurais pu y aller plus souvent. Mais, les quelques fois que j'y allai à pied, je l'ai à peine reconnu. Sur les bords, on ne voyait plus l'eau. Seulement des pelures de bananes, des écorces d'oranges, des papiers sales jetés du pont des bateaux. Et puis on ne respirait pas autre chose que l'huile. Une fois seulement, en fermant les yeux, j'ai attrapé, venant de loin, une faible, faible odeur de marée, puis je l'ai perdue<sup>53</sup>.

---

<sup>52</sup> CHADBOURNE, Richard, « L'écologie dans l'œuvre de Gabrielle Roy », *Op.cit.*, p.71.

<sup>53</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Op.cit.*, p.152.

La pollution dont est victime le fleuve résulte d'une mentalité en rupture avec la pensée écologique. Le fleuve est en effet le dépotoir des déchets comme s'il n'existait pas d'endroit aménagé à cet effet. Son état défectueux est bien déplorable puisqu'il a une incidence sur le mode de vie au regard de la contamination de l'air. Par ailleurs, après l'évocation de son souvenir douloureux, la cousine Martine est plongée dans un accablement révélé par son attitude que précise la narratrice en ces termes : « Elle se tut, ses deux mains croisées sur son ventre creux<sup>54</sup>. » Avant le témoignage de cette pollution fluviale, cette narratrice fait d'abord remarquer celle qui a été engendrée par le dépôt du mazout. Si ce personnage anonyme et les individus de sa localité sont affectés des odeurs de ce produit industriel, les corneilles au comble sont obligées de prendre le large. Aussi, plusieurs composantes naturelles vivent la misère de cette intoxication :

Alors s'annonça par une sorte de cri de douleur de la machine, si on peut dire, la lente montée du camion au ventre plein de mazout, engagé dans la côte qui mène à notre paisible plateau. Les odeurs dans lesquelles nous vivons sans plus toujours nous en apercevoir, celle de la marée à la fois saine et de décomposition, celle aussi de la flouve adurante cachée le long du ruisseau, puis des trèfles et, quelquefois, le vent aidant, des roses à l'ancienne autour de la vieille croix de route, dès ce moment, ces fines odeurs furent noyées dans la forte senteur d'huile à chauffage qui barbouille le cœur. Les corneilles ne se le firent pas dire deux fois. S'il y a quelque chose pour les engager à prendre le large, c'est bien ce que l'on appelait autrefois « du mauvais air » et qu'on nomme aujourd'hui pollution<sup>55</sup>.

Du passage, le déversement du mazout dans l'environnement naturel est la preuve que l'Homme reste le principal responsable de la pollution, ce qui incline donc à le considérer comme agent détracteur de l'épanouissement d'autres composantes de la nature<sup>56</sup>. La romancière en est d'ailleurs révoltée puisque dans son texte, elle attribue la parole à des corneilles qui, exaspérées, indiquent par ailleurs la rupture de leur harmonie avec les Hommes. L'intervention de la narratrice aide à mieux vivre la scène :

---

<sup>54</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Op.cit.*

<sup>55</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.108.

<sup>56</sup> KANA NGUETSE, Paul, « Animaux pollinisateurs et Antispecisme dans le roman francophone contemporain » in *Particip'Action*, Vol.13, n°2, (2021), p.27.



Le camion de la B.O. Oil arrivait à peine au sommet de la montée que mes trois corneilles franchissaient vivement le petit pré au bas de la montagne en protestant de toute leur force :

- Pouâh ! Pouâh ! Et, de loin, il me sembla les entendre se lamenter :
- Que faire ! A cause du manque d'air, allons-nous devoir finir par nous séparer, les hommes et les oiseaux ? Eux dans leur village ! Nous dans la montagne ! Ce sera triste à en mourir<sup>57</sup>.

Les oiseaux sont sous le choc d'une séparation avec l'Homme. La pollution est donc à la fois un facteur de disharmonie et de détérioration : d'où la nécessité d'écrire pour la décrier et la condamner. Au mazout déversé dans la nature, il convient d'ajouter la fumée du tabac de Wilbrod l'Innocent pour percevoir complètement le procès de la pollution dans notre roman d'étude. Bien que la narratrice atténue l'effet nocif de ce polluant en affirmant que la fumée est « non tout à fait déplaisante », il reste qu'il s'agit d'« une odeur âcre, [qui], enfermée en une pièce close, incommoderait sans doute<sup>58</sup>. [...] » Ainsi pourrions-nous estimer que l'idée de la pensée écologique est indissociable du procès de la pollution. Elle s'élève contre les projets humains écocides, stigmatise le rejet des produits toxiques dans l'environnement naturel. Avec *cet été qui chantait*, Gabriel Roy lance donc un cri de détresse aux entités sociales qui conçoivent la nature comme dépotoir des déchets et des ordures sans tenir compte de l'existence de ses composantes. Elle défend une éthique environnementaliste, une responsabilité écologique qui va conduire à la préservation de l'harmonie de l'Homme et son environnement naturel.

### 3.2. Le plaidoyer pour une harmonie avec l'environnement naturel

Le point de vue de Verena Andermat Conley que rapporte Stéphanie Postumus dans son article intitulé « Écocritique et ecocriticism. Repenser le personnage écologique » pour élucider l'idée du sujet écologique convient bien à notre volonté de dresser le paysage d'un plaidoyer centré sur une relation harmonieuse avec l'environnement naturel. En effet, selon Verena Andermat Conley, le sujet écologique est à l'œuvre d'une série d'actes qui protègent l'environnement naturel d'effets nocifs. Ces actes apparaissent comme des réponses aux stratégies de lutte contre la pollution. Il s'agit de

<sup>57</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, Op.cit.

<sup>58</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, Ibid., p.109.

« prendre son vélo, marcher, prendre le transport en commun, recycler du papier, réutiliser du plastique et bien d'autres<sup>59</sup>. » Tout ceci inscrit l'éthique environnementaliste au centre des préoccupations de l'Homme, lui assigne la mission d'agent d'entretien sans laquelle son rapport à son espace serait dysphorique. Le sujet écologique, par la fonction de ses actes, envisage un monde où l'on peut relever une certaine harmonie entre l'être humain et les composantes naturelles. Le roman étudié en fait écho dans la mesure où tout d'abord, il présente des personnages passionnés par la visite aux animaux en milieu forestier<sup>60</sup>. Lors de leur séjour en campagne, c'est à pieds que la narratrice et Berthe se meuvent. On lit des expressions révélatrices telles que : « Au bout de quinze ou vingt minutes de marche<sup>61</sup> [...] » ou encore « nous revenions, le pas tantôt allongé<sup>62</sup> [...] ». Cet acte écologique qu'accomplissent ces deux personnages a la conséquence louable de les réconcilier avec leur milieu naturel, de les plonger ainsi dans un moment d'intense plaisir durant lequel on les voit bien savourer les délices de la nature :

Nous avons poursuivi notre marche, pensant : comme il est heureux que la mare soit de nouveau vivante ! Nous éprouvions autant de joie qu'on en éprouve à voir dans une maison longtemps obscure une lampe soudain allumée. La beauté du malard ne cassait pas le souvenir de monsieur Toung ; elle l'accompagnait.

Un peu plus loin, autre surprise heureuse ! par là poussent en bordure du fleuve sur des fonds fermes que l'on nomme battures, des îlots d'herbes les plus souples du monde, car deux fois par jour, à marée haute, le fleuve vient les recouvrir de son eau vivifiante<sup>63</sup>.

Outre l'expression de la délectation des composantes de l'environnement naturel à partir de la marche à pieds, la romancière fait voir une narratrice qui a une tendance folle à manifester la sympathie qu'elle a pour une corneille de sa campagne. En fait, il y a une marque d'affection et de

---

<sup>59</sup> POSTHUMUS, Stéphanie, « Écocritique et ecocriticism. Repenser le personnage écologique », in VADEAN Mirella et SYLVAIN David (dir.), *La pensée écologique et l'espace littéraire*, *Op.cit.*, p.15.

<sup>60</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Op.cit.*, pp.12-13.

<sup>61</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.12.

<sup>62</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p. 23.

<sup>63</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.202.

possession lorsqu'elle évoque cet oiseau par « [s]on oiseau<sup>64</sup> », « [s]a douce corneille<sup>65</sup> » » et « [s]on Jeannot<sup>66</sup>. » Nous avons tantôt relevé que fort de son affection pour cet animal, elle se donnait le rôle de conseillère et de protectrice. Pour elle, nous devons être de connivence avec les oiseaux, nous insurger contre tout processus contraire à leur épanouissement car : « [...] ces oiseaux-là au cœur qui oscille, c'est toi, c'est moi, c'est nous tous, les enfants de la terre<sup>67</sup>. » De même que les oiseaux, d'autres animaux entretiennent des relations cordiales avec cette narratrice : il s'agit en fait de sa chienne et de sa chatte qui lui tiennent parfois compagnie lors de ses randonnées.

Ce jour-là, Berthe et moi nous apprêtons à descendre au fleuve y pêcher la loche, et Tontine, folle de joie, lançait des cris aigus en dansant : « Oui, oui. Allons au fleuve. Dépêchons-nous. » [...] Et voici qu'en route ce jour-là depuis quelques minutes, nous nous sommes aperçues tout à coup que tâchait de nous suivre la grande-Minoune-Maire, déjà empêtrée dans les autres herbes<sup>68</sup>.

Au total, l'animal est représenté comme un organisme vivant destiné à vivre en harmonie avec l'Homme. Il pourra notamment, comme l'illustre la romancière, lui être un compagnon autant à la maison que lors de ses promenades. À ce titre, les actions zoophiles telles que la création et l'aménagement des zoos, l'adoption et la domestication des animaux pourront rejoindre de manière globale « la réintégration de notre environnement dans notre conscience anthropologique et sociale, la résurrection écosystémique de l'idée de nature et l'apport décisif de la biosphère à notre conscience planétaire<sup>69</sup>. »

### Conclusion

Pour conclure, *Cet été qui chantait* investit une poétique narrative relative à la problématique du rapport de l'Homme à son environnement naturel.

<sup>64</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Op.cit.*, p.43.

<sup>65</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*

<sup>66</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p.45.

<sup>67</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, p. 76.

<sup>68</sup> ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, *Ibid.*, pp.88-89.

<sup>69</sup> MORIN, Edgard, *l'An I de l'ère écologique*, *paris Tallandier*, 2007, repris par KANA NGUETSE, Paul, « Animaux pollinisateurs et Antispecisme dans le roman francophone contemporain », *Op.cit.*, p.28.

Il s'agit d'un roman où la pensée écologique est mise en œuvre pour interpeller la conscience humaine sur la menace permanente du globe et dont la cause indéniable est l'ensemble des activités écocides. Le lecteur y prend connaissance du déploiement des processus écologiques traduits en effet par la préservation et la création des espèces non humaines. En outre, il est question de voir que la romancière y affirme son pouvoir créatif en peignant l'harmonie avec les composantes naturelles par le biais des procédés anthropomorphique et musical. Finalement, elle apparaît comme une activiste écologique par le fait de préconiser une existence humaine sans pollution, marquée par une éthique environnementale et environnementaliste. De la sorte, elle joint sa pensée à celles qui offrent « un regard critique sur la situation environnementale actuelle<sup>70</sup>. »



---

<sup>70</sup> BOULARD, Anaïs, « La pensée écologique en littérature. De l'imagerie à l'imaginaire de la crise environnementale », *Op.cit.*, p.46.

**Bibliographie**

- BLANC, Nathalie, PUGHE Thomas et CHATIER Denis, « Littérature et écologie : Vers une écopoétique », *Écologie et Politique*, vol. 2, n°36, (2008), pp.3–28.
- BOULARD, Anaïs, « La pensée écologique en littérature. De l'imagerie à l'imaginaire de la crise environnementale », VADEAN Mirella et SYLVAIN David (dirs). *La pensée écologique et l'espace littéraire*, Figura n°36, (2014), pp. 35–50.
- CHADBOURNE, Richard, « L'écologie dans l'œuvre de Gabrielle Roy », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol.3, n°1, (1991), pp. 69–80.
- KANA NGUETSE, Paul, « Animaux pollinisateurs et Antispecisme dans le roman francophone contemporain », *Particip'Action*, Vol.13, n°2, (2021), pp. 9–34.
- MAZEL, Ivan, *Habitation écologique et dispersion bâtie : les "habitats alternatifs" comme expérimentations pour es transitions socioécologiques en territoires de moyenne montagne. Architecture, aménagement de l'espace*, thèse de doctorat, Université de Grenoble, 2017.
- MILCENT-LAWSON, Sophie, « Un tournant animal dans la fiction française contemporaine? », *Pratiques*, (2019), pp.181–182, <http://journals.openedition.org/pratiques/5835>
- MORTON, Timoty, *La Pensée écologique*, traduit de l'anglais par Cécile WAJSBROT, Paris, Zulma Essais, 2019.
- POSTHUMUS, Stéphanie, « Écocritique et ecocriticism. Repenser le personnage écologique » in VADEAN Mirella et SYLVAIN David (dirs), *La pensée écologique et l'espace littéraire*, *Figura*, n°36, (2014), pp. 9–33.
- ROY, Gabrielle, *Cet été qui chantait*, Montréal, Stanké, 1979.
- TODOROV, Tzvetan, « La poétique structurale » in *Qu'est-ce que le structuralisme ?* Paris, Seuil, (1973), pp. 99–163.
- VIGNOLA, Gabriel, « Écocritique, écosémiotique et représentation du monde en littérature » in *Cygne noir*, n°5, (2017), <http://doi.org/10.7202/1089937ar>.



